

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES
ALPES-MARITIMESNOMBRE DE MEMBRES

- Afférents au Conseil : 56
- En exercice : 56

Date de la convocation : 7 Septembre 2020

SEANCE du 18 Septembre 2020

L'an deux mille vingt et le 18 Septembre, le Comité Syndical du syndicat mixte en charge du SCOT de l'ouest des Alpes-Maritimes s'est réuni conformément à l'article L.2121-17 du CGCT, à Grasse, au Siège du syndicat, 57 avenue Pierre Sémard, sous la présidence de Monsieur le Doyen d'âge, puis de Monsieur Jérôme VIAUD.

- **PRESENTS** : Madame, Monsieur : Jérôme VIAUD, Rémy PELLESCI, Michèle PAGANIN, Christophe FIORENTINO, Mireille BOISSY, Magali CHELPI-EN-HAMER, Emma VERAN, Noura CHAABOUNI-PENTHER, Marino CASSEZ, Christian ORTEGA, Yves PIGRENET, Bernard ALENDA, Didier CARRETERO, Ludovic SANCHEZ, Claude SERRA, Sébastien LEROY, Christine LEQUILLIEC, Julie FLAMBARD, Eric CHAUMIER, Isabelle DOURLENS, Fleur FRISON-ROCHE, Guy LOPINTO, Jean-Michel RANC, Marc COMBE, Philippe SAINTE ROSE FANCHINE, Christian ZEDET, Jean-Marc DELIA, Claude BOMPAR, Jean-Marc MACARIO, Jean-Luc RICHARD, Jean-Paul HENRY.
- **EXCUSES** : Madame, Monsieur : Jean-Louis CONIL, David VARRONE, Ismaël OGEZ, Pierre BORNET, Stéphane BERGEON, Raoul CASTEL, Henri CHIRIS, Christophe MOREL, Jean-Pierre PETITHUGUENIN, Jean GHIBAUDO, Pierre ASCHIERI, Serge BERNARDI, Jean-Luc FRANCOIS, Claude CEPPI, Françoise BRUNETEAUX, Gilles CIMA, Thomas DE PARIENTE, Christian TARICCO, Marie POURREYRON, Muriel BERGA, Charles BAREGE.
- **ONT DONNE POUVOIR** : Michèle TABAROT, Muriel DI BARI, Michèle ALMES, Richard GALY, Christophe ULIVIERI, Michel CHARABOT, Georges BOTELLA.

Le comité syndical après en avoir délibéré à l'unanimité, a adopté le procès-verbal de la séance du 21 Février 2020.

2020-13 : Désignation d'un/une représentant(e) à la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Siagne

Après dépôt en Préfecture

Le : 24/09/2020

Publication ou notification

Du : 24/09/2020

OBJET : Désignation d'un/une représentant(e) à la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Siagne

SYNTHESE

Suite au renouvellement des membres de l'assemblée du SCoT'Ouest, il convient de procéder à la désignation d'un/une délégué(e) afin de représenter le SCoT'Ouest au sein de la CLE/SAGE de la Siagne dont les missions consistent principalement à la gestion de la ressource en eau et de la politique de l'eau.

Le Président expose :

Conformément à la Directive européenne cadre sur l'eau de 2000, à la Loi sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006 et suite aux conclusions du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE 2010-2015) l'Etat a demandé qu'un Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) soit élaboré sur la Siagne afin de mettre en œuvre une politique locale cohérente en matière de gestion de l'eau et des milieux aquatiques pour satisfaire l'ensemble des usages, tout en préservant la ressource en eau, les milieux aquatiques et les zones humides.

Le SAGE est un outil de prévention, de planification et de concertation à travers deux documents :

- Le plan d'aménagement et de gestion durable (PAGD)
- Et le règlement, opposable à l'administration et aux tiers

Le SCoT'Ouest des Alpes-Maritimes étant membre de la commission locale de l'eau, il doit procéder à la désignation d'un/une représentant(e) titulaire.

Le Président propose la candidature suivante :

- Délégué : **Jean-Marc DELIA**

Le Président demande si un ou une autre candidat(e) souhaite se présenter – Aucune autre candidature n'est proposée.

Après avoir délibéré, le Comité syndical décide à l'unanimité,

- **DE DESIGNER** le délégué suivant pour représenter le Syndicat du SCoT'Ouest au sein de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Siagne,

➤ Délégué : **Jean-Marc DELIA**

- **DE NOTIFIER** la présente délibération au Président de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Siagne,
- **DE NOTIFIER** la présente délibération à Monsieur Le Préfet des Alpes-Maritimes.

Fait à Grasse les jour, mois et an que dessus,

Jérôme VIAUD
Le Président du Syndicat Mixte
en charge du SCOT de l'Ouest des Alpes-Maritimes



AR PRÉFECTURE

Désignation d'un/une représentant(e) à la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Siagne

Numéro de l'acte : 2020_13

Date de la décision : 18/09/2020

Identifiant unique de l'acte : 006-200016319-20200918-2020_13-DE

Acte transmis par : Catherine INFANTES

Collectivité emettrice : SCOT OUEST DES AM

Date de l'accusé de réception : 24/09/2020

Nature de l'acte : Délibérations

Matière de l'acte : Institutions et vie politique / Designation de représentants

Document : [99_SE-006-200016319-20200918-2020_13-DE-1-1_1.pdf](#) (Document original)

Date de dépôt de l'acte : 24/09/2020 11:49:21

Date d'envoi de l'acte : 24/09/2020 11:52:14

Date de réception de l'AR : 24/09/2020 11:57:01